ROUBAIX

Les Etrennes de la "Presse du Nord"

Grande Tombola à billets remboursables

Les billets **remboursables** de la Grande Tombola que l'Association Professionnelle des Journalistes de la région du Nord organise sont en vente au prix de **Dix Centimes** dans tous les bureaux de tabac, chez tous les marchands de journaux et dans un grand nombre d'estaminets et de cafés.

Nous rappelons que cette importante tombola comprendra plusieurs centaines de lots dont voici les principaux qui pourront être représentés au choix du gagnant par des obligations à lots d'égale valeur :

Un GROS LOT de	Fr.	1.000
Un LOT de		500
Un LOT de		250
Cinq LOTS de		100
Cinq LOTS de		50
Dix LOTS de		25

Tout porteur d'un billet qui se rendra acquéreur d'une livre de bonbons-chocolat ou même valeur au magasin de vente du Chocolat **DELÈSPAUL-HAVEZ**, 98, rue Nationale, bénéficiera d'une remise équivalente au prix du billet.

Pour les conditions de dépôt des carnets s'adresser ou écrire à M. Désiré NOLARD, dépositaire général, libraire, 22, rue de la Monnaie, à Lille.

LA SANTE DU DOCTEUR AUCLAIR

L'état de santé de M. le docteur Auclair, l'une des victimes de la catastrophe de la gare du Nord, empire d'heure en heure.

On commence à désespérer de pouvoir sauver le malheureux docteur.

—o—

UN ENFANT SOUS UNE VOITURE

Avant-hier matin, vers sept heures, un garçonnet de six ans, Fernand Gené, demeurant 46, rue Cuvier, fut renversé près du pont de Mouveaux par une voiture de place de la maison Mattinghem, au moment où il se rendait à l'école.

Le bambin ayant eu la cheville droite luxée, a été transporté à son domicile par un passant, M. Gaston Baelen, employé.

—o—

RAPACES NOCTURNES

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs ont dérobé, dans une maison en construction, rue du Manège, des outils de menuisier appartenant à M. Jean Collette, demeurant 4, rue de Bouvines.

—o—

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE

Avant-hier, vers six heures et demie du soir, M. Gustave Dupont, rue de Rome, 37, rentrant chez lui, avec son épouse, trouva la porte extérieure de sa maison fracturée.

Etant entré, sa surprise désagréable ne fit que s'accentuer.

Partout les meubles étaient renversés et les tiroirs de certains d'entre eux avaient été soulagés d'un porte-monnaie contenant une somme de dix francs et d'un coffret en fer renfermant une somme de 80 francs, de plusieurs livrets de caisse d'épargne et deux obligations de la ville de Paris.

Une enquête est ouverte.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

— Une tricoteuse de la bonneterie de laine A. Lepoutre, rue Saint-Antoine, fort Havart Mlle Amenda Calonne, 20 ans, habitant 33, rue Daubenton, s'est le 24 courant, à deux heures du soir, piquée au médius de la main gauche au cours de son travail.

—Jeudi matin, à neuf heures, M. Paul Coquelle, 39 ans, rue d'Audenarde, à Wattrelos, homme de peine, chez M. Siemazure, négociant en laines, rue du Collège, était occupé dans les magasins de ce dernier situés rue des Charpentiers, à soulever une balle avec l'un de ses camarades. Le crochet dont se servait celui-ci, avant malheureusement dévié atteignit M. Coquelle à l'œil droit, lésant la sclérotique de cet organe et déterminant une hernie de l'iris.

La vision de l'œil blessé sera diminuée. La pupille en restera déformée.

M. Coquelle ne pourra reprendre le travail que dans trois semaines environ.

— M. Emile Dehavyer, 23 ans, découpeur, sur métaux, chez MM. Puis et Cie, 82, rue de Rome, a eu le 24 courant, à deux heures du soir, l'annulaire droit écrasé en retirant une pièce de la machine.

—Jeudi matin, vers onze heures, une jeune apprentie de chez M. Georges Scrlier, confectionneur, rue Heilman, nommée Alice Decuyper, 13 ans, rue des Villas, 8, à Tourcoing, a avalé une aiguille de deux centimètres et demi qu'elle tenait aux lèvres.

La fillette a été examinée par M. le docteur Desrousseaux qui a fait les constatations suivantes :

L'aiguille a été sentie au cou, puis a disparu.... Elle n'a momentanément occasionné aucun malaise à la jeune Alice dont la bouche et le pharynx n'ont pas été lésés.

Les suites de cet accident ne peuvent encore être prévues.

— A l'usine Motte et Delescluze frères, jeudi matin, à sept heures, un ouvrier apprêteur, M. Charles Bariseau, 21 ans, 47, rue de Bouvines, a eu l'ongle du médius droit arraché en engageant une pièce entre des deux cylindres du métier.

— Le 24 courant, à six heures du soir, un autre ouvrier de la maison précitée, M. Hector Murst, 19 ans, apprêteur, 2, rue d'Anlong, était tombé en portant un ballot.

Cette chute déterminera une légère hydarthrose du genou droit.

— Jeudi matin, à onze heures, M. Isard Delhaye, 33 ans, demeurant à Templeuve (Belgique), apprêteur, chez MM. Motte et Meillassoux frères, 12, rue du Coq Français, s'est fait une entorse en soulevant une pièce cartonnée.

—o—

RESPECTEZ LES AUTORITES

Les agents Lemoine et Deronne, ayant appréhendé rue de Wasquehal, le nommé Louis Bondroit, 27 ans, journalier, demeurant dans ladite rue, où, s'étant humecté le gosier plus que de raison, il scandalisait les passants par son exubérance incongrue.

Mais trouvant sans doute que ce faisant, il usait de son... bon droit, il opposa aux représentants de la force publique une résistance qui lui valut d'être maintenu en état d'arrestation.

—o—

LES HONNETES GENS

Les objets suivants ont été trouvés hier :

Un trousseau de trois clefs, par M. Maurice Vanschel, 327, rue du Tilleul.

— Une reconnaissance du Mont-de-Piété, par Mlle Germaine Dehorne, rue des Longues-Haies, cour Baes, 7.

— Une clef de sûreté, par M. Emile Verstraete, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 41.

— Un réticule contenant un livret au nom de Léonie Hieronsens, par Mme Picavet, 73, rue d'Alger.

Ce dernier objet a été déposé au commissariat du 5e arrondissement.

—o—

LES VOLS DE BECANES

Hier soir, entre cinq et six heures, un auvergnat escarpe, s'étant introduit dans le tambour de la porte donnant accès aux bureaux de la Société Anonyme de Peignage, rue du Collège, y a enlevé un vélo appartenant à M. Albert Delanglez, 28 ans, coursier, 99, rue de la Mackellerie.

—o—

A L'AUTOMOBILE-CLUB

L'assemblée générale de l'Automobile-Club du Nord de la France a eu lieu jeudi soir, à 5 heures et demie, au futur siège de la société, 4, rue de la Gare, sous la présidence de M. Franchomme.

Après un discours du président et un exposé de la situation morale par M. Damaix, secrétaire, le trésorier, M. Félix Devouge, a donné lecture de son rapport financier, établissant une situation plus que bonne.

Alors que les recettes se sont élevées à 13.598 fr. 75 pendant l'exercice 1904, les dépenses ne se sont élevées, malgré l'organisation du meeting d'Arras, qu'à 7.977 fr. 10.

L'excédent disponible est donc de 5.621 fr. 65.

L'assemblée a, sur la proposition du comité, voté le principe d'une augmentation de 10 francs à la cotisation annuelle de façon à assurer certains avantages aux sociétaires.

Le bureau a été ensuite renouvelé comme suit : Président, M. H. Franchomme ; vice-président, M. André Huet ; secrétaire-trésorier, M. Eugène Mathon ; membres du comité : MM. Binet, Boulanger, Claeyssens, Descamps, Desurmont, Guyot, Huet-Willaert, Joire, Lefebvre, Pierre Motte, Verley, Vernier et Waltine.

A l'issue de l'assemblée, un banquet excellemment servi a réuni environ 80 convives, dans les salons de l'hôtel Ferraille.

Au dessert après une audition inattendue de la Fanfare cycliste, des toasts ont été portés par MM. Franchomme, qui a eu pour tous un mot aimable ; G. Waltine ; Sayez, représentant la Municipalité ; Damaix, qui a présenté les excuses des préfets du Nord et du Pas-de-Calais, et autres personnalités ; Breyer, au nom de l'Auto, et Lagrillère-Beauclerc qui, avec son humour habituel, s'est fait le porte-parole de la presse, sans distinction d'opinions.

Après la série des toasts fut donnée une soirée artistique dans laquelle nous avons eu l'occasion d'applaudir Mlles Fliniaux, une fine diseuse, et Marthe Rousselle, cantatrice distinguée ; MM. Wibaux, baryton, et Bonduc, premiers prix du Conservatoire de Lille ; Janssens, 1re basse du Théâtre royal de Gand, et Georges Delcambre, chanteur de genre.

Cette charmante réunion s'est terminée vers une heure du matin.

Informations et communications diverses

ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE. — Les électeurs au Tribunal de commerce de Roubaix sont convoqués le dimanche 22 janvier 1905, pour la nomination de deux juges suppléants, qui aura lieu au scrutin de liste.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 29 décembre 1904

Naissances. — Yvonne Willaeys, rue Turgot, cour Roos, 4. — Suzanne Puraye, rue Blanchemaille. — Georges Spruytte, boulevard de Cambrai, cour Selosse, 19. — Raymond Ghyselinck, rue de la Vigne, cour Vanheverem, 11. — Emile Deroubaix, rue Bernard, 112.

Décès. — Léon Deswimaux, 16 mois, rue de l'Epeule, 1re cour Lampe. — Henriette Delbar, 3 mois, rue de l'Alma, fort Wattel, 46. — Florence Demiddeleir, 10 jours, rue Labruyère, 91. — Jean-Baptiste Gallet, 76 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Léon Vinois, 67 ans, tisserand, rue Blanchemaille. — Léon Bossart, 77 ans, sans profession, rue de Carihem. — Marie Serghaert, 38 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, 385.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi, à 9 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Dron, député, maire, assisté de MM. Salembien, Cordier, Flament et Lecomte.

27 conseillers étaient présents.

EPURATION DE L'ESPIERRE

Le Conseil adopte un projet primitif de budget pour l'exercice 1905 pour l'épuration des eaux de l'Espierre.

USINE A GAZ

Le Conseil autorise l'administration municipale à conclure un marché pour la fourniture de 40.000 kilos de tuyaux en fonte.

TRAMWAYS. — LIGNE DE LA CROIX-ROUGE

Lecture est donnée d'une lettre de la compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing, en réponse à une demande de l'administration municipale concernant une voiture remorque à ajouter aux cars allant de la place de Tourcoing à la Croix-Rouge et réciproquement, vers midi et entre 6 et 7 heures du soir. La compagnie promet de donner satisfaction à l'administration municipale aussitôt qu'elle sera en possession de nouvelles voitures-remorque.

Le Conseil donne acte.

SAUVEGARDE DES NOURRISSONS

Le conseil vote une somme de 10.000 francs pour l'œuvre de la sauvegarde des nourrissons.

—o—

LES RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN

La mairie nous prie d'insérer la communication suivante :

L'administration municipale a l'honneur d'informer les corps constitués et MM. les fonctionnaires qu'il n'y aura pas de réceptions à l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion du renouvellement de l'année.

—o—

ADJUDICATION

Jeudi, à 3 heures du soir, il a été procédé, à l'Hôtel-de-Ville, par M. Emile Lecomte, adjoint au maire, assisté de MM. Auguste Ducoulombier et Jules Delespierre, conseillers municipaux, en présence de MM. le Receveur municipal et le Directeur de l'octroi, à l'adjudication, pour 3 années, de la fourniture des effets d'habillement des agents de l'octroi de Tourcoing.

Ont soumissionné : MM. Desfossé, Miston et Cie, de Paris et Félix Boutry de Lille. M. Félix Boutry a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 5 francs 25 pour cent.

—o—

UN ECRASEUR

Jeudi, vers midi et demi, M. Henri Lefebvre, 25 ans, demeurant 32, rue du Bois, passait rue des Orphelins en conduisant une voiture appartenant à M. Jules Macke, entrepreneur de battage mécanique de tapis, rue de Lille, à Mouvaux.

Un automobile arrivant soudain à une assez vive allure, tamponna la voiture conduite par M. Lefebvre. On n'eut pas à déplorer d'accident de personne, mais un brancard du véhicule fut brisé et les harnais du cheval furent cassés, en tout pour 150 francs de dégâts.

Quant à l'auto écraseur, il avait filé ; malheureusement pour son conducteur, son numéro 448-D avait été relevé et la police ne manquera certainement pas de le retrouver.

—o—

EXTRADES ET EXPULSES

La gendarmerie de Tourcoing a conduit à la frontière, jeudi après-midi, un convoi de cinq expulsés. Elle a remis entre les mains des gendarmes belges, deux extradés dont une femme. Ce sont : Adolphe Yvens, manouvrier, né à Bivren (Belgique), âgé de 33 ans, réclamé par le parquet de Gand pour subir une peine de dix ans de travaux forcés pour vol qualifié. Yvens venait d'Amiens. Juliette Dupret, âgée de 31 ans, ménagère, née à Roubaix, réclamée par le parquet de Courtrai, sous l'inculpation d'excitation de jeunes filles à la débauche. Juliette Dupret venait de Lille.

—o—

LES MISEREUX

La gendarmerie de Tourcoing a mis en état d'arrestation jeudi après-midi, un hollandais, Wolter Joncker, âgé de 25 ans, sans profession, qui se trouvait en état de vagabondage.

Wolter Joncker, qui vient d'Anvers, est né à Zévole, province d'Over-Yssel (Hollande).

—o—

MAIN ECRASEE

M. Jean-Baptiste Caen, âgé de vingt-deux ans et demi, manœuvre, demeurant à Bondues, était occupé chez M. Dumortier, fabricant d'huiles, rue de Rotterdam, à jousser un wagonnet, lorsqu'un choc se produisit qui fit reculer le wagonnet. Le malheureux Caen fut atteint par ce dernier et eut la main gauche écrasée.

M. le docteur Desbonnets, appelé, a prodigué ses soins au blessé et a prescrit un repos de quatre à cinq semaines.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Au dépôt de la gare de Tourcoing, un frappeur, Arthur Bonnet, 24 ans, demeurant rue du Mont-à-Leux, à Wattrelos, s'est fait une coupure à l'index droit, en prenant une tôle dans le casier des tôles du magasin. 15 jours de repos.

— Chez Vandenberghe-Desurmont, filateur, rue Sainte-Barbe, un cardeur, Victor Dutilleul, 50 ans, demeurant rue Jacquart, cour Chéron, à Roubaix, en retirant une mèche de laine, s'est fait prendre l'annulaire droit par le rouleau. 12 à 15 jours de repos.

— Chez Léon Monnier, fabricant de tapis, rue Nationale, un tisserand, Gustave Vancorselis, âgé de 21 ans, demeurant rue des Oirons, a mis par mégarde la main sur l'extrémité d'un fil de fer et a été légèrement déchiré à la paume de la main droite. 4 à 8 jours de repos.

— M. Frédéric Duponchel, âgé de 64 ans, laveur, demeurant 385, rue de Gand, en travaillant dans le peignage de MM. Pollet, a été blessé grièvement au médius gauche par un faux fond de laveuse.

Un médecin a constaté une plaie du médius gauche avec fracture de la phalangette et a prescrit une incapacité de travail de cinq semaines.

—o—

BAINS MUNICIPAUX

L'établissement de bains, situé rue du Printemps, sera fermé pendant toute la journée du dimanche 1er janvier.

Le 2 janvier, il ne sera ouvert que de huit heures du matin à midi 45.

—o—

Chorale Patoisante Tourquennoise

La Chorale Patoisante Tourquennoise (ancienne chorale « La Jeunesse Joyeuse ») dont le siège est chez M. Charles Avez, estaminet de la Fanfare, rue du Moulin-Fagot, 66, a, dans son assemblée générale du 28 courant, renouvelé sa commission pour l'année 1905 :

Président, M. Jacques Pinck ; vice-président, M. Daniel Dewaest ; chef, M. Albert Avez ; secrétaire, M. Edouard Parmentier ; trésorier, M. Charles Avez ; archiviste, M. Rémy Delcour ; commissaires, MM. Arthur Desreumeaux, Achille D'Hellemmes, Emile Holvoet ; doyen, M. Charles Brochart ; porte-drapeau, M. Auguste Thuilliez.

Informations et Communications diverses

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé jeudi matin aux halles de Tourcoing : 5.500 huîtres, 1.140 kilos de mauve, 2 lièvres, 15 lapins de garenne, 60 kilos de chicons, 120 kilos d'oignons et 60 kilos de fromage.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 29 décembre 1904

Naissances. — Marie Leclercq, rue des Cinq-Voies. — Désiré Tanghe, rue de Madagascar. — Albert Glorieux, rue Nationale, 122. — Jean Delahaye, rue de la Bourgogne, 516. — Henri Denorme, rue des Champs. — Arthur Desrumeaux, rue de Belfort, 47.

Décès. — Jeanne Callens, 29 jours, rue Achille-Testelin, 199. — Henri Fauque, 9 mois, rue de la Cloche, 2. — Joseph Mortreux, 2 mois, rue du Cinquet, 43.

Princesse Makoko Savon Victor Vaissier Nouveau Parfum exquis.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LES OBSEQUES DE M. GABEREL

Les funérailles de M. Louis Gaberel, directeur des Etablissements Holden, membre de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, ont eu lieu, jeudi à deux heures et demie de l'après-midi.

Derrière le corbillard, recouvert des couronnes offertes par la Ligue des Droits de l'Homme ; le personnel des établissements Isaac Holden et la famille du défunt, suivait une très nombreuse assistance parmi laquelle nous avons remarqué notre ami Desbarbieux, maire de Croix ; MM. Delcroix, maire d'Hem ; Rassez, président et Brisbout, vice-président du Comité radical-socialiste croisien ; Guibal, Chevalier, Gaston Monvoisin, Taisne, Lecapitaine, Blomme, Hector Simon, Nison, etc.., de la Ligue des Droits de l'Homme ; Mariûs et Emile Véran, rédacteurs à l' « Avenir » ; Marcel Cauwel, rédacteur de l' « Egalité » ; Bourbon, inspecteur primaire ; Salez, proviseur du Lycée de Tourcoing ; Mlle Gabzandal, directrice de l'Institut Sévigné, et de nombreux membres du personnel enseignant primaire laïque ; MM. Lacquement, directeur du Mont-de-Piété de Roubaix ; Desmaretz, de Lys, etc...

Aucun discours n'a été prononcé au cimetière.

CLASSE 1904. — Le tableau des conscrits de la classe 1904, est affiché à la Mairie. Les intéressés sont invités à en prendre connaissance. Cette classe, qui est au nombre de 155 est le plus fort contingent que Croix n'ait jamais atteint.

ASSISTANCE MEDICALE. — A partir du 1er janvier prochain, le service sera fait par MM. les docteurs Barroyer et Demoulin.

Le territoire communal a été partagé en deux fractions qui se subdivisent ainsi :

Quartier du Centre et quartier de la Croix-Blanche et Makellerie.

La ligne séparative part de la Carrière Dupire et se profile jusqu'à la rue du Boulevard.

M. Demoulin sera chargé du Centre et M. Barroyer du groupe de la Croix-Blanche et de la Makellerie.

CONVOI CIVIL. — Samedi 31 décembre, à trois heures de l'après-midi, auront lieu les obsèques civiles d'Angèle Paternostre. Assemblée à la maison mortuaire, 39, rue Faidherbe, à deux heures et demie.

Les membres de la Libre-Pensée croisienne sont priés d'y assister.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez F. Desbarbieux, un zingueur, Arthur Bauters, 43 ans, demeurant rue de l'Alma, à Roubaix, s'est blessé à la main droite en coupant du zinc.

Huit à dix jours de repos.

UNION CHORALE. — Répétition générale, aujourd'hui vendredi, 30 décembre, à neuf heures précises, au local, café Hurtebize.

ETAT CIVIL du 29 décembre 1904. — *Naissances.* — Léa Descamps, maison de la Compagnie, 5. — Georges Limpens, rue de Belfort, 31. — Maurice Vandersonpel, rue Saint-Jacques, 43.

Décès. — Angèle Paternoster, 16 ans, bonnetière, rue Faidherbe, 39.

WASQUEHAL

LA CLASSE DE 1904. — Le tableau de la classe 1904, qui comprend 53 inscrits, vient d'être affiché à la porte de la mairie, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

LYS

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Un électricien de la Société électrique du Nord, à Roubaix, Guillaume Bebé, 23 ans, demeurant rue Labruyère, 32, à Roubaix, qui était occupé chez M. Lardie, rue du Bois, à Lys, a été blessé à la main droite en tendant un conducteur électrique.

15 jours de repos.

LANNOY

DISTRIBUTION DE VETEMENTS. — La distribution de vêtements aux enfants des écoles de Lannoy aura lieu aujourd'hui, à deux heures, à la mairie.

Cette distribution sera faite par les soins de la commission scolaire.

WATTRELOS

LES FUNERAILLES D'HERVE MILBEO. — Aux funérailles d'Hervé Milbéo, Wattrelos était représenté par M. Henri Briffaut, conseiller général, et M. Henri Leclercq, conseiller municipal.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Angèle Willaert rue de Tourcoing, 104. — Louise Van Roosbroeck, rue Carnot.

Décès. — Jeanne Colbrand, 7 ans 6 mois, au Sartel.

ANSTAING

EXTRAIT DE JUGEMENT. — Les préposés en douanes de la brigade de Toufflers ont mis en état d'arrestation Louis Dacquignies, 68 ans, journalier, demeurant à Anstaing, pour purger la peine à laquelle il a été condamné par le tribunal de Lille, pour fraude.

LILLE

UNE FEMME QUI SE PEND

M. Clovis Delhaye, ouvrier mouleur, rentrait, jeudi vers midi et demie, à son domicile, rue de la Halloterie, 16, au 1er étage, lorsqu'en ouvrant la porte de la chambre à coucher, un triste spectacle frappa ses yeux. Sa femme était pendue au pied du lit.

Sans perdre une minute, l'homme coupa la corde et courut chercher le docteur Aubert. Ce dernier trouva le corps de Mme Delhaye encore chaud mais il ne put que constater le décès, la strangulation ayant fait son œuvre.

La désespérée était née Jeanne Lefebvre et était âgée de 23 ans. Jamais elle n'avait manifesté d'intention de se suicider. Toutefois, comme elle avait accouché, il y a six semaines, on suppose qu'elle a agi sous l'empire de la fièvre qui la prenait par intermittences.

—o—

CARE, LES FRITES !

Une voiture appartenant à M. Charles Demaury, messager à Roubaix, a renversé, hier vers cinq heures du soir, en face du numéro 119 de la rue du Faubourg de Roubaix, une baraque de marchande de frites, dont la propriétaire, Mme Derin, a été indemnisée.

—o—

LES MEFAITS DU TRAMWAY

Le car O a tamponné, jeudi matin, à l'angle de la rue Royale et de la rue du Magasin, un tombereau des Vidanges Lilloises qui, par bonheur, n'a pas fait explosion sous le choc.

—o—

DE CHARYBDE EN SCYLLA

Mlle Flore Descamp, âgée de 18 ans, fileuse, à Don Sainghin-en-Mélantois, descendait du car, rue Pierre Legrand, jeudi vers six heures et demie du matin, lorsqu'un camion venant en sens inverse la renversa. Dans sa chûte, la jeune fille s'est grièvement foulé le pied gauche.

Après avoir reçu les soins du docteur Bouchez, la blessée a été ramenée en voiture à son domicile.

—o—

SOUS SON CHARIOT

Un camionneur, M. Cyr Verhaegen, âgé de 47 ans, a glissé, hier vers 8 heures du matin, en passant près du pont supérieur de Fives, si malheureusement, que l'une des roues du chariot qu'il conduisait lui passa sur le corps.

Le docteur Vemheenwerswyn qui lui a donné les premiers soins, a constaté une fracture de la jambe droite et de graves contusions à la jambe gauche. Le blessé a été conduit en fiacre à son domicile, 26 bis, boulevard du Maréchal Vaillant.

—o—

LE COUT DU COCHON

On recherche le ou les auteurs d'un vol consistant en un jambon et quelques kilos de lard salé, commis la nuit dernière, dans la cave de M. Benoiest, boucher-charcutier, 5, rue de la Clef.

—o—

CHEZ LES SŒURS

Charles Petyt, 40 ans, journalier, sans domicile fixe, a été arrêté et déféré au Parquet pour bris de trois carreaux au domicile de ses deux sœurs, Sylvie et Marie, rue Pierre Legrand, cour Agache.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU GRAND-THEATRE

La première du

JONGLEUR DE NOTRE-DAME

Nous sortons de la première à Lille du « Jongleur de Nôtre-Dame ». Tout le public des premières présent hier au Grand-Théâtre a accueilli avec une très grande faveur ce miracle delicieux et charmant qui semble devoir prendre place au tout premier rang dans l'œuvre de Massenet, à côté de « Manon » et de « Marie-Magdeleine ».

Le succès a été énorme, bien au-dessus de ce qu'on pouvait s'imaginer ; l'interprétation est d'ailleurs hors pair : M. Mikaëlly y a rencontré un de ses meilleurs, si non son meilleur rôle, truculent joyeux ou triste, toujours humbre, il a fait du Jongleur une figure touchante qui restera gravée dans le souvenir de tous les amateurs de musique de notre ville.

M. Chancel, dans le rôle si difficile de Boniface, le moine cuisinier, a mis beaucoup de charme, de rondeur et de simplicité ; on lui a fait bisser d'enthousiasme la romance de la Sauge qu'il annuancée magnifiquement avec art et émotion.

M. Béguin est un prieur d'une grande autorité et d'une belle sobriété de geste ; MM. Cardon, Dhaene, Froidurot, etc., ont tenu leurs rôles épisodiques avec une certaine aisance.

Les chœurs se sont distingués, et l'orchestre nous a fait une heureuse surprise. La mise en scène est particulièrement soignée et absolument conforme à celle de l'Opéra-Comique ; les costumes sont très frais ; les décors sont nouveaux et très réussis, le cloître et la chapelle sont à remarquer spécialement, nous avouons aimer moins la verdure du fond au 1er et au 2e que nous trouvons un peu... chromo.

M. Bourdette a droit à toutes nos félicitations, et nous les lui adressons bien sincèrement. Il faut espérer que « Le Jongleur » fournira une carrière plus brillante que « Grisélidis », car l'œuvre nouvelle de Massenet ainsi interprétée doit être vue par tous.

Nous reviendrons demain sur la partition si pure, si gracieuse et si fraiche en sa tonalité mystique, qu'elle donne l'impression des naïves enluminures des vieux missels, ou de ces simples tableaux de primitifs d'une si grande expression.

P. C.

GRAND-THEATRE MUNICIPAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Vendredi 30 décembre. — Pour les débuts de Mlle Jane Barre, première chanteuse d'opérette : MAMZ'ELLE NITOUCHE, opérette en 3 actes, musique d'Hervé.

On commencera pas le grand succès : CADET-ROUSSEL, comédie en vers, en 3 actes, de Jacques Richepin (M. Saint-Germain, dans le rôle de Cadet-Roussel).

Bureaux à 7 heures. — Rideau à 7 heures et demie.

Places gratuites de 4.801 à 5.000.

Samedi 31 décembre. — Deuxième du grand succès : LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME, miracle en 3 actes, poème de Maurice Léna, musique de J. Massenet.

KURSAAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Vendredi 30 décembre. — Dernière de M'AMOUR, comédie en 3 actes, de MM. Hennequin et Bilhaud, (avec Mlle Cavell).

On commencera par LA GUEULE DU LOUP, comédie en 3 actes.

Bureaux à 7 heures et demie. — Rideau à 8 heures.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COUDEKERQUE-BRANCHE

TENTATIVE D'ASSASSINAT. — Mercredi dernier, vers dix heures du soir, M. Henri Willay, au service de M. Leleu, distillateur, revenait en voiture après avoir terminé ses livraisons. Sur la route de Bourbourg, M. Willay laissa monter près de lui un individu qui lui en avait fait la demande.

A peine monté, l'homme frappa M. Willay d'un coup de couteau. M. Willay, très vigoureux, d'un brusque coup de coude fit rouler son agresseur sur la chaussée.

A son retour, M. Willay constata que grâce au carnet qu'il portait en poche, il s'en tirait sain et sauf.

M. Willay ne peut donner un signalement précis de l'indivdu qui l'a attaqué.

Plainte a été portée à la gendarmerie à Saint-Pol.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI

ARRESTATION D'UN INCENDIAIRE — Un sieur Vitté, 53 ans, se présentait, mercredi soir, au commissariat de la ville.

Reconnu par un agent de planton, comme l'individu recherché lors de l'incendi, à Villers-Guislain, d'une grange appartenant à un nommé Vitte, cousin du susdit, il fut arrêté.

M. le commissaire de police, prévenu immédiatement, procéda à l'interrrogatoire de Vitté. Ce dernier déclara avoir, involontairement, été l'auteur de l'incendie dont on l'accusait.

Jeudi, Vitté s'est montré moins affirmatif. M. le commissaire ayant constaté que Vitté n'avait point travaillé depuis longtemps l'a déféré au parquet en mentionnant ses déclarations au sujet de l'incendie de Villers-Guislain.

AISNE

LE CRIME DE VENDRESSE

Comme nous le prévoyions, l'assassin a été arrêté à Beaune. Voici comment il raconte la scène du crime :

Le 23 courant, pris de boisson, il se coucha vers six heures. Sa femme rentra vers sept heures et demie. Elle lui lut un journal et notamment un article où l'on disait qu'un homme avait poignardé sa femme, vers 3 heures du matin, alors qu'il était couché à côté d'elle.

Puis, il aurait eu, dit-il, une querelle avec sa femme, querelle qui aurait duré jusqu'à minuit, heure à laquelle il s'endormit. Vers deux heures et demie du matin, il se leva, fit chauffer du café, et en donna à sa femme, dans son lit. Lorsqu'elle l'eut bû, elle s'endormit.

Quelle idée alors germa dans le cerveau de Fovet ? On ne sait, lui-même ne l'explique pas. Il se rappelle seulement que voyant sa femme endormie, il alla chercher une hache qui se trouvait dans une chambre contigue, revint près du lit, et en frappa sa femme d'un formidable coup sur le côté gauche de la figure ; celle-ci se réveilla en sursaut, le visage ensanglanté. Mais son mari lui en porta encore trois autres coups ; la malheureuse n'eut même pas le temps de pousser un cri.

Son forfait accompli, le meurtrier alla chercher une brouette dans le cellier, l'amena dans la chambre du crime, y déposa le cadavre de sa femme, avec tous les linges ensanglantés, le transporta dans la cave, le recouvrit d'une couverture et partit dans les communes environnantes où il s'enivra.

Mme Fovet, née Alphonsine Leclère, était âgée de 54 ans. Son mari est âgé de 56 ans.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre du 1er corps d'armée

Séance du 29 décembre 1904

Président : M. Bizard, colonel-commandant le 43e régiment d'infanterie. — Ministère public : M. Boulay, sous-intendant militaire de 1re classe ; M. Constant, lieutenant, substitut.

L..., cuirassier de 2e classe au 4e régiment : désertion à l'intérieur en temps de paix. Huit mois de prison.

Défenseur : Me Santerne.

R..., soldat de 2e classe au 8e régiment d'infanterie : désertion à l'intérieur avec emport d'effets, et arme non représentés. Un an de prison.

Défenseur : Me Santerne.

L..., soldat de 2e classe au 127e régiment d'infanterie : vol au préjudice d'un habitant. Six mois de prison avec sursis.

Défenseur : Me Chantry.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 29 décembre 1904

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

LES FETARDS. — Alphonse Geerinck, 17 ans, garçon boulanger, rue du Molinel, fit la fête dans la soirée du 27 décembre avec un garçon pâtissier, Louis Hastier, demeurant rue de Paris. Vers une heure du matin, les deux compagnons firent la rencontre d'un camarade du boulanger, Emile Bouvry, et en sa compagnie ils continuèrent la fête.

Ils passaient tous trois rue du Court-Debout, rentrant chez eux, quand Geerinck se jeta brusquement sur Hastier et lui fit le coup du « père François » ; en même temps, il délestait sa poche d'un portemonnaie contenant 17 francs ; puis il se sauvait avec Bouvry pour dépenser en orgies le produit de ce vol.

Geerinck, qui est un repris de justice dangereux, a été condamné à 13 mois de prison et à 2 ans d'interdiction de séjour, tandis que Bouvry s'entendait infliger 4 mois de la même peine.

UN CAMBRIOLEUR. — Louis Billiau, 27 ans, débardeur, sans domicile fixe, déjà condamné, a cambriolé dans la nuit du 5 au 6 décembre le cabaret de M. Delamoina, rue de Lille, à Saint-André.

Il a enlevé des litres et des mesures en étain, ainsi que des verres.

Deux mois de prison.

UNE SINGULIERE VENGEANCE. — Léon Noizet, 28 ans, sans domicile, avait passé trois nuits au refuge de la ville, à l'Arbrisseau, et il y revint pour y loger une quatrième nuit, le 27 décembre. Suivant le règlement, on lui refusa le logement.

De là sa colère, qui le pousse à briser bêtement un bec de gaz qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée.

Le tribunal s'est chargé de lui fournir un abri pour 6 jours à la maison d'arrêt.

POUR UNE POIRE. — Camille Salmon, 36 ans, en passant en face du bazar « A la Ville de Roubaix », Grande-Rue, dans cette ville, subtilisa à l'étalage une poire en caoutchouc, d'une valeur de 3 francs.

25 francs d'amende avec sursis.

UNE SCENE DE VIOLENCES. — Le 11 décembre, vers six heures du soir, M. Crépieux, tourneur à Roubaix, passait dans une rue de cette ville, en compagnie de son amie, quand quatre jeunes gens lancèrent quelques mots peu convenables à adresse de la demoiselle.

M. Crépieux riposta et les quatre jeunes gens se livrèrent sur lui à des violences qui amenèrent l'intervention des agents. Les quatre jeunes gens opposèrent ces derniers et se rebellèrent, quand on voulut les mener devant le commissaire, à sont les nommés Alfred Taquenière, Auguste Linnaert, Arthur et Léon Chateauroux, qui ont été condamnés, le premier à 15 jours avec sursis, le second à 8 jours, le troisième à 3 jours et le dernier à 6 jours.

FOETIE DE POIVROT. — Louis Linglin, 20 ans, de Lannoy, rencontrait, le 13 novembre, au milieu de l'après-midi, deux gendarmes.

Inglin avait vidé plus d'un flacon et avait arboré un magistral plumet.

Faut sonner la retraite, cria-t-il en apercevant les pandores, et habile, je ne veux plus voir un pavet ouvert. Rompez !! »

Les gendarmes ainsi apostrophés se mirent en devoir de conduire notre pochard au violon. Mais celui-ci, trop lancé pour s'arrêter, les suivit en grenant à leur adresse un chapelet d'injures choisies : Bande de fainéants, assassins, crapules et voleurs, furent ses mots les plus doux.

Si doux qu'ils lui valurent 48 heures de prison avec sursis pour outrages et 5 francs pour ivresse.

LES SUITES DE L'IVRESSE. — Jean-Baptiste Burbure, 36 ans, ouvrier maçon à Tourcoing, était ivre comme un Polonais le même jour.

On l'avait mis à la porte, pour cette raison, d'un cabaret de la place Sébastopol, à Tourcoing.

Il y voulait rentrer et faisait un tapage infernal, ce qui provoqua l'arrivée d'un agent.

Fureur de Burbure, à la vue du képi du représentant de l'autorité. « Tes un lâche, si tu ne viens pas prendre un verre avec moi », s'écria le poivrot en réponse aux objurgations de l'agent qui voulait le décider à rentrer tranquillement chez lui.

Burbure est condamné à 48 heures de prison pour outrages et à 5 fr. d'amende pour ivresse.

AFFAIRES DIVERSES. — 2 mois de prison à Lévy Nathan, dont le casier judiciaire est déjà orné de 50 condamnations, pour infraction à une interdiction de séjour.

— 1 mois à Gentil Courcan, 55 ans, sellier à Lille, pour escroquerie. Cet individu colportait une fausse liste de souscription en faveur de Mme Foucart, dont le mari a été tué il y a quinze jours à la porte des Postes, au moment où il franchissait avec sa voiture le barrière du chemin de fer qui se trouve à cet endroit.

— 6 jours à Gaston Caron, de L